



## **INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI**

**L'infrastructure mondiale de qualité halal de l'OCI est une structure qui décrit l'évaluation de la conformité et l'accréditation des activités liées au halal et établit des règles pour harmoniser les procédures et les pratiques à l'échelle mondiale sur la base des mises en œuvre internationales afin de parvenir à une reconnaissance mutuelle complète des activités de certification et d'accréditation halal et à la délivrance de la marque halal sur la base des normes OIC/SMIIC.**

# RÉFÉRENCES DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI

## Forum des parties prenantes de l'OCI sur les normes et procédures unifiées pour les aliments halal, Jeddah, Arabie Saoudite, les 09 et 10 décembre 2015

- ✓ (ii) A apprécié les activités de l'INMPI dans le développement de normes halal harmonisées et a encouragé l'INMPI à consolider son rôle dans le développement de normes halal islamiques harmonisées dans tous les domaines;
- ✓ (iii) A exhorté tous les États membres de l'OCI à participer activement aux comités techniques de l'INMPI;
- ✓ (v) A écouté les activités du comité d'accréditation de l'INMPI ainsi qu'une proposition de création d'un organisme indépendant en dehors de l'INMPI pour gérer les processus et les activités d'accréditation halal. Il s'est discuté d'une plateforme pour promouvoir la reconnaissance mutuelle des certificats Halal parmi les organismes d'accréditation dans les États membres de l'OCI, la question de la coordination avec les États non membres de l'OCI, ainsi que d'assurer l'intégrité et la compétence des processus d'accréditation et de certification Halal;
- ✓ (vi) A Exprimé la nécessité de progresser plus rapidement dans les processus d'accréditation et de certification conformément aux pratiques internationales qui mettront l'accent sur les intérêts généraux des musulmans dans les pays musulmans majoritaires et minoritaires;
- ✓ (vii) A souligné que la reconnaissance mutuelle des certificats halal peut être une solution possible pour activer l'échange de produits halal entre les États membres de l'OCI et augmenter le volume de cet échange ;
- ✓ (ix) A également souligné l'importance d'un système d'accréditation halal unifié basé sur les normes OIC/SMIIC.

# RÉFÉRENCES DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI

## ✓ Résolutions du CMAE de l'OCI

- ✓ Invite les États membres de l'OCI à adopter et à utiliser les normes OIC/SMIIC en tant que normes nationales afin de contribuer à l'harmonisation des normes et d'éliminer les obstacles techniques au commerce entre les États membres de l'OCI. ([OIC/CFM-46/2019/ECO/RES/FINAL](#))

## ✓ Résolutions du Conseil d'administration du l'INMPI, point 23 du procès-verbal de la 18e réunion du Conseil d'administration du INMPI, Avril 2019

- ✓ f) Les membres du Conseil d'administration ont convenu de l'utilisation des normes OIC/SMIIC par toute structure œuvrant dans le domaine de l'accréditation halal.
- ✓ g) Sur la base des résolutions de l'OCI, les membres du Conseil d'administration ont convenu que la reproduction des efforts devrait être évitée et qu'il devrait y avoir une structure mondiale pour tous.
- ✓ h) Compte tenu de l'expertise des organismes nationaux d'accréditation des États membres de l'INMPI dans leur domaine d'activité, les membres du Conseil d'administration ont convenu que lesdites propositions devraient être discutées au niveau du Conseil d'accréditation de l'INMPI lors d'une réunion ouverte à tous avec la participation de tous les États membres intéressés en plus des membres de la direction du Conseil d'accréditation de l'INMPI.

# OBJECTIFS DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OIC

**1) Contribuer à la mise en œuvre d'un système clair et transparent de produits halal conformément aux réglementations de la Charia et aux exigences techniques, atteindre les objectifs de l'unité islamique et tenir compte des pratiques internationales.**

- Unifier l'origine de la législation jurisprudentielle en reflétant les fatwas de la Charia lors de l'élaboration des spécifications techniques et des normes de produits.
- Normaliser les exigences techniques essentielles à respecter dans les produits du système.
- Unifier les exigences techniques et les compétences professionnelles qui devraient être fournies par les organismes de certification halal.
- Unifier les exigences techniques et les compétences professionnelles qui devraient être fournies par les organismes d'accréditation halal.
- Établir une structure désignée pour la reconnaissance mutuelle entre tous les organismes d'accréditation halal selon les normes OIC/SMIIC.

**2) Fournir de nouvelles opportunités dans des domaines spécifiques où l'innovation et le développement des connaissances sont disponibles.**

**3) Ouvrir de nouveaux champs économiques pour renforcer le secteur des services dans le monde islamique.**

# ÉLÉMENTS DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI

## STRUCTURE DÉSIGNÉE

### Évaluation des pairs

- Élaborer des documents supplémentaires concernant les AML/AMR et l'évaluation par les pairs pour mettre en œuvre les exigences des normes OIC/SMIIC;
- Effectuer des évaluations par les pairs des organismes d'accréditation et des organisations régionales ;
- Coordonner avec les législateurs pour approuver les résultats des évaluations de la conformité.

## États membres de l'OCI

émettre une notification basée sur l'enregistrement et l'accréditation

### Organismes d'accréditation

Effectuer une évaluation d'accréditation conformément aux exigences des normes OIC/SMIIC

### Organismes d'évaluation de la conformité

Demander la notification et l'accréditation des États membres souhaitant opérer sur leurs marchés.



élaborer les normes OIC/SMIIC

**Exigences pour les organismes d'accréditation halal**  
**Accréditant les organismes de conformité d'évaluation halal**  
Spécifie les exigences relatives à la compétence, au fonctionnement cohérent et à l'impartialité des organismes d'accréditation

SMIIC-CCA

OIC/SMIIC -3:2019

**Exigences pour les organismes fournissant une certification halal**  
Spécifie les règles que les organismes de certification halal doivent satisfaire et les exigences pour l'exécution des activités de certification halal

SMIIC-CCA

OIC/SMIIC -2:2019

**Producteurs, fabricants et prestataires de services**

Normes OIC/SMIIC halal relatives aux produits (produit/service/processus)

SMIIC TCs

OIC/SMIIC 1:2019

OIC/SMIIC 4:2018

Autres normes OIC/SMIIC



# L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI

L'infrastructure mondiale de qualité halal de l'OIC est une structure qui décrit l'évaluation de la conformité et l'accréditation des activités liées au halal et établit des règles pour harmoniser les procédures et les pratiques à l'échelle mondiale sur la base des mises en œuvre internationales afin de parvenir à une reconnaissance mutuelle totale des activités de certification et d'accréditation halal et à la délivrance d'une marque halal sur la base des normes OIC/SMIIC

## Rôle de STRUCTURE DÉSIGNÉE:

### Reconnaissance Mutuelle

- Élaborer des documents supplémentaires concernant les AML/AMR et l'évaluation par les pairs pour mettre en œuvre les exigences des normes OIC/SMIIC;
- Effectuer des évaluations par les pairs des organismes d'accréditation et des organisations régionales,
- Coordonner avec les législateurs pour approuver les résultats des évaluations de la conformité.

## Rôle des membres:

Notification, accréditation et surveillance

**Notification des organismes d'évaluation de la conformité**

**Accréditation des organismes de certification**

**Surveiller les produits et les fabricants**

Role du: **SMIIC**  
THE ISLAMIC FOOD METROLOGY INSTITUTE FOR JERINE COUNTRIES

élaborer les normes OIC/SMIIC

**Exigences pour les organismes d'accréditation halal**  
**Accréditant les organismes de conformité d'évaluation halal**

Spécifie les exigences relatives à la compétence, au fonctionnement cohérent et à l'impartialité des organismes d'accréditation

SMIIC-CCA

OIC/SMIIC -3:2019

**Exigences pour les organismes fournissant une certification halal**

Spécifie les règles que les organismes de certification halal doivent satisfaire et les exigences pour l'exécution des activités de certification halal

SMIIC-CCA

OIC/SMIIC -2:2019

**Producteurs, fabricants et prestataires de services**

Normes OIC/SMIIC halal relatives aux produits (produit/service/processus)

SMIIC TCs

OIC/SMIIC 1:2019

OIC/SMIIC 4:2018  
Autres normes OIC/SMIIC

# AVANTAGES DE L'INFRASTRUCTURE MONDIALE DE QUALITÉ HALAL DE L'OCI

- Se concentrer sur le sommet de la pyramide des procédures d'évaluation de la conformité qui assurera la réalisation d'un système unique d'accréditation halal;
- Tirer avantage des expériences nationales et régionales existantes ainsi que des initiatives et des efforts de l'Institut de Normalisation et de Métrologie pour les Pays Islamiques (INMPI);
- L'existence d'une infrastructure nationale solide et efficace pour la certification et l'accréditation, qui assurera le succès du lancement du système;
- assurer la représentation des parties prenantes (organismes d'évaluation de la conformité, législateurs, clients, organismes d'accréditation...)
- Assurer la coordination entre les aspects techniques et juridiques de toutes les opérations à travers (comités) des spécialistes de loi et règles islamiques au sein de la structure du système pour déterminer les requêtes et les avis consultatifs conformément à la loi et les règles islamiques et la coopération avec les professionnels pour les traduire dans les procédures et exigences techniques;
- Faciliter le commerce entre les États membres de l'OCI;
- Renforcer la confiance et la crédibilité des musulmans dans les activités mondiales à caractère religieux lorsque le système est placé sous l'égide de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et qu'il est fondé sur les normes de OIC/SMIIC;
- Fournir un mécanisme de consensus sur les exigences d'accréditation et la certification Halal;
- Établir des relations avec les organisations d'accréditation régionales / internationales, si nécessaire;